

Brevet Professionnel
CMA
Conducteur de Machines Agricoles

NIVEAU 4

DURÉE DE FORMATION



2 ans
805 heures

L'ALTERNANCE



2 ans
• 23 semaines en CFA
• 71 semaines en entreprise

CONDITIONS D'ENTRÉE



Formation accessible
après un BAC ou un CAP

POURSUITE D'ÉTUDES



BTS TSMA
CS PMA TMHT

14 rue Auguste Delcroix
59294 Haussy
03.27.37.35.04
mfr.haussy@mfr.asso.fr



BLOC DE COMPÉTENCES

- Se situer en tant que professionnel de l'agroéquipement
- Organiser le travail sur les chantiers de travaux agricoles mécanisés
- Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de mise en place des cultures
- Réaliser des travaux mécanisés sur les cultures et de transport des produits agricoles
- Assurer l'entretien et les réparations courantes des machines et des équipements agricoles
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



MODALITÉS DES ÉVALUATIONS

Validation d'Unités Capitalisables (UC)

MATÉRIEL DE FORMATION

- Un atelier de 1000 m² équipé de matériels récents, outils de diagnostic, de contrôle, maquettes didactiques (transmissions, moteurs,...)
- Un banc Hydraulique Load Sensing
- Un atelier de construction mécano-soudé
- Une salle informatique
- Visites d'entreprises et interventions de professionnels

MODALITÉS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme de niveau III et/ou IV
- Tests de positionnement réalisés par le CFA
- Entrée en formation possible du 1er juillet au 31 décembre de l'année en cours



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Conducteur de machines agricoles chargé de travaux agricoles mécanisés de cultures (exploitations agricoles, CUMA, ETA)

COÛT DE LA FORMATION

Formation prise en charge par OCAPIAT ou OPCO EP

Coût de reste à charge apprenti

Internat : 81€ par semaine / Demi-pension : 25€ par semaine

Retrouvez nous sur nos réseaux sociaux



Code RNCP
37024

Code Diplôme
45321008

Date enregistrement
certification :
01/01/2023

Certificateur :
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE
ET DE LA
SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Créé par

